

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2020

GEL MATCHS DE FOOTBALL LE 5 MAI - (N° 2655)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 3

présenté par
M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Le chapitre IV du titre III du livre III du code du sport est ainsi complété :

« Art. L. 334-2. – Tous les 5 mai, lors des matchs de football officiels des championnats amateurs et lors des matchs de football en compétition internationale, chaque joueur des deux équipes et les membres du corps arbitral portent un brassard noir. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La catastrophe de Furiani avec l'effondrement d'une tribune du stade Armand-Cesari qui s'est déroulée le 5 mai 1992 à l'occasion de la demi-finale de la coupe de France de football 1991-1992 opposant le SC Bastia à l'Olympique de Marseille, a causé la mort de 18 personnes et blessé 2 357 spectateurs. Les Corses, l'ensemble des Français, et tous les passionnés de football ont été marqués par cette tragédie.

Il est important de rappeler que ni le football, ni le sport en général ne sont la cause de ce drame. Ce sont au contraire la cupidité de ceux qui ont voulu générer un profit maximal en prenant des risques inconsidérés et en falsifiant des documents, et la lâcheté de ceux qui les ont laissés faire, qui en sont à l'origine. Nous ne devons pas l'oublier.

La justice s'est prononcée en condamnant les responsables.

La réglementation a ensuite été renforcée s'agissant des structures provisoires.

Est maintenant venu le temps de la commémoration pour que jamais personne n'oublie ni les victimes, ni les circonstances dans lesquelles elles ont perdu la vie ou ont été blessées.

Nous devons célébrer la vie, essence même du sport, dans le respect absolu des victimes et de leurs familles.

Si nous ne nous opposerons pas au gel proposé des matchs professionnels officiels français, nous souhaitons que le monde amateur se souvienne lui aussi.

C'est pourquoi, en hommage aux victimes, cet amendement propose que les joueurs et les arbitres qui jouent lors d'un match le 5 mai, dans les championnats amateurs ou en compétition internationale, portent tous un brassard noir pendant la durée du match.